



## C O M M U N E D ' A M B È S

EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre membres élus	23	<b>SEANCE DU 23 MAI 2023 À 18H30</b>
Nombre membres élus en exercice :	23	
présents :	19	Le Conseil Municipal d'Ambès,
représentés :	04	Vu les articles L.2121-09 et suivants du Code Général des
votants :	23	Collectivités Territoriales,
absents :	00	Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à l'Hôtel de Ville
		sous la Présidence de M. Gilbert DODOGARAY, Maire.
Date de la convocation :	19 mai 2023	<b><u>PRESENTS :</u></b>
Certifié exécutoire		Gilbert DODOGARAY, Maire ;
Compte tenu de l'envoi en		Rémi PIET, Isabelle BÈSSE, Nicolas MUZOTTE, Muriel JOLIVET, Pearl
Préfecture le :		HIPPOLYTE, adjoints au Maire ;
		Christiane HIPPOLYTE, Dominique JOLIVET, Sophie PARADOT,
		Catherine RODRIGUEZ, Marie-Pierre QUIBEL, Franck DUMARTIN,
		Christophe BOURDIEU, Antoine VIGNAUD, Enzo BORTOLATO,
		Sandrine VILLENAVE, Eléonore LAPORTA, Romain RITOU, Jean-Pierre
Et de la publication en ligne		MAZZON, conseillers municipaux.
le :		
		<b><u>ABSENTS REPRESENTES :</u></b>
Le Maire,		Christian LAPEYRE donne procuration à Muriel JOLIVET
		Vanessa BACHELLON donne procuration à Gilbert DODOGARAY
		Marine SAAD donne procuration à Pearl HIPPOLYTE
		Catherine LABARRERE donne procuration à Jean-Pierre MAZZON
		<b><u>SECRETAIRE DE SEANCE :</u></b>
		Franck DUMARTIN

**DÉLIBÉRATION N° 035 04 2023 – DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES – DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS COMMUNAUX AUX DIFFÉRENTS ORGANISMES COMMUNAUX, INTERCOMMUNAUX ET EXTÉRIEURS**

Présentation par M. le Maire.

Vu l'article L2121-33 du Code Général des Collectivités Territoriales;

Vu la délibération n°019 04 2023 en date du 20 avril 2023, relative à la nomination des membres des commissions municipales permanentes ;

Vu la délibération n°023 04 2023 en date du 20 avril 2023, relative à la désignation des représentant aux organismes extérieurs,

Considérant qu'il y a lieu de procéder à la désignation de délégués aux commissions municipales et aux organismes ci-dessous désignés :

• **Commissions municipales :**

**1<sup>ère</sup> commission :**

Administration Générale, Ressources Humaines, Patrimoine, Développement Economique, Sécurité Civile

**5<sup>ème</sup> commission :**

Urbanisme, Environnement, Aménagement, Vie Locale, Population

• **Organismes extérieurs :**

Organismes	Nombre de délégué(s)
Syndicat Intercommunal de la Maison des Syndicats de la Presqu'île	2 titulaires 1 suppléant
COFIL de l'entente intercommunale de la Carte Jeune	3 titulaires

Il est fait appel à candidature.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- **DÉCIDE**, conformément à l'article L2121-21, de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations.
- **NOMME** les élus membres des Commissions municipales permanentes selon le tableau ci-dessous :

	Membres des Commissions
<b>1<sup>ère</sup> commission :</b> Administration Générale, Ressources Humaines, Patrimoine, Développement Economique, Sécurité Civile	Remi PIET Christophe BOURDIEU Sophie PARADOT Enzo BORTOLATO Antoine VIGNAUD Christiane HIPPOLYTE Dominique JOLIVET Jean-Pierre MAZZON <b>Romain RITOU</b>
<b>5<sup>ème</sup> commission :</b> Urbanisme, Environnement, Aménagement, Vie Locale, Population	Christian LAPEYRE Christophe BOURDIEU Marie Pierre FETIS Dominique JOLIVET Marine SAAD Franck DUMARTIN Remi PIET Jean-Pierre MAZZON <b>Romain RITOU</b>

- **PROCLAME** élus les délégués selon le tableau ci-dessous :

Organismes	Délégués
Syndicat Intercommunal de la Maison des Syndicats de la Presqu'île	<i>Titulaires</i> Christiane LAPEYRE <b>Catherine RODRIGUEZ</b> <i>Suppléant</i> Antoine VIGNAUD
COFIL de l'entente intercommunale de la Carte Jeune	<i>Titulaires</i> <b>Sophie PARADOT</b> <b>Franck DUMARTIN</b> <b>Eléonore LAPORTA</b>

**VOTE :** Pour : 22

Contre : 1 (C. HIPPOLYTE)

Abstention : 0

Fait et délibéré le 23 mai 2023  
Pour expédition conforme.

Le Maire,  
Gilbert DODOGARAY

